

Site Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

COPIL n°3 – 10 novembre 2021



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Territoire



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Ordre du jour

- Rappels
 - Le réseau Natura 2000
 - Historique, Périmètres, Enjeux,...
- Bilan de l'animation 2020 et 2021 (en cours)
- Programmes/Projets en lien avec N2000
- Poursuite de l'animation 2022 et perspectives





Natura 2000

LE RÉSEAU NATURA 2000



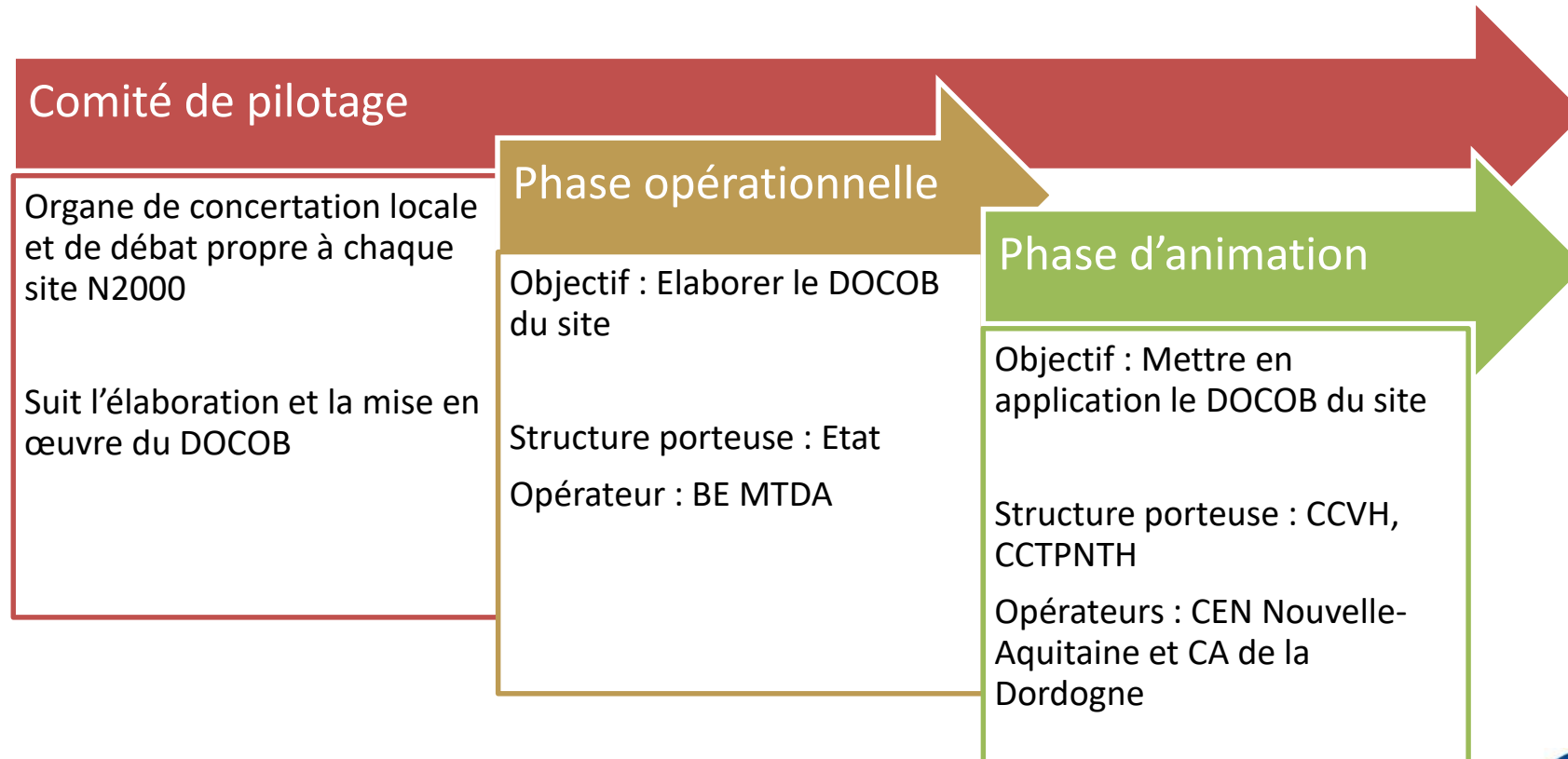
Natura 2000 en Europe

- 1 réseau de sites européens désignés au titre de 2 directives européennes :
 - la Directive « Habitats, Faune, Flore » (1992)
 - la Directive « Oiseaux » (1979)
- Objectif : assurer la survie à long terme des espèces et des habitats naturels particulièrement menacés au niveau européen
- Ces espèces et habitats reconnus comme étant « en danger de disparition », « vulnérables », « rares » ou « endémiques » sont dit « d'intérêt communautaire »



Natura 2000 en France

- Pas une mise « sous cloche » de la nature
- Le choix de la concertation

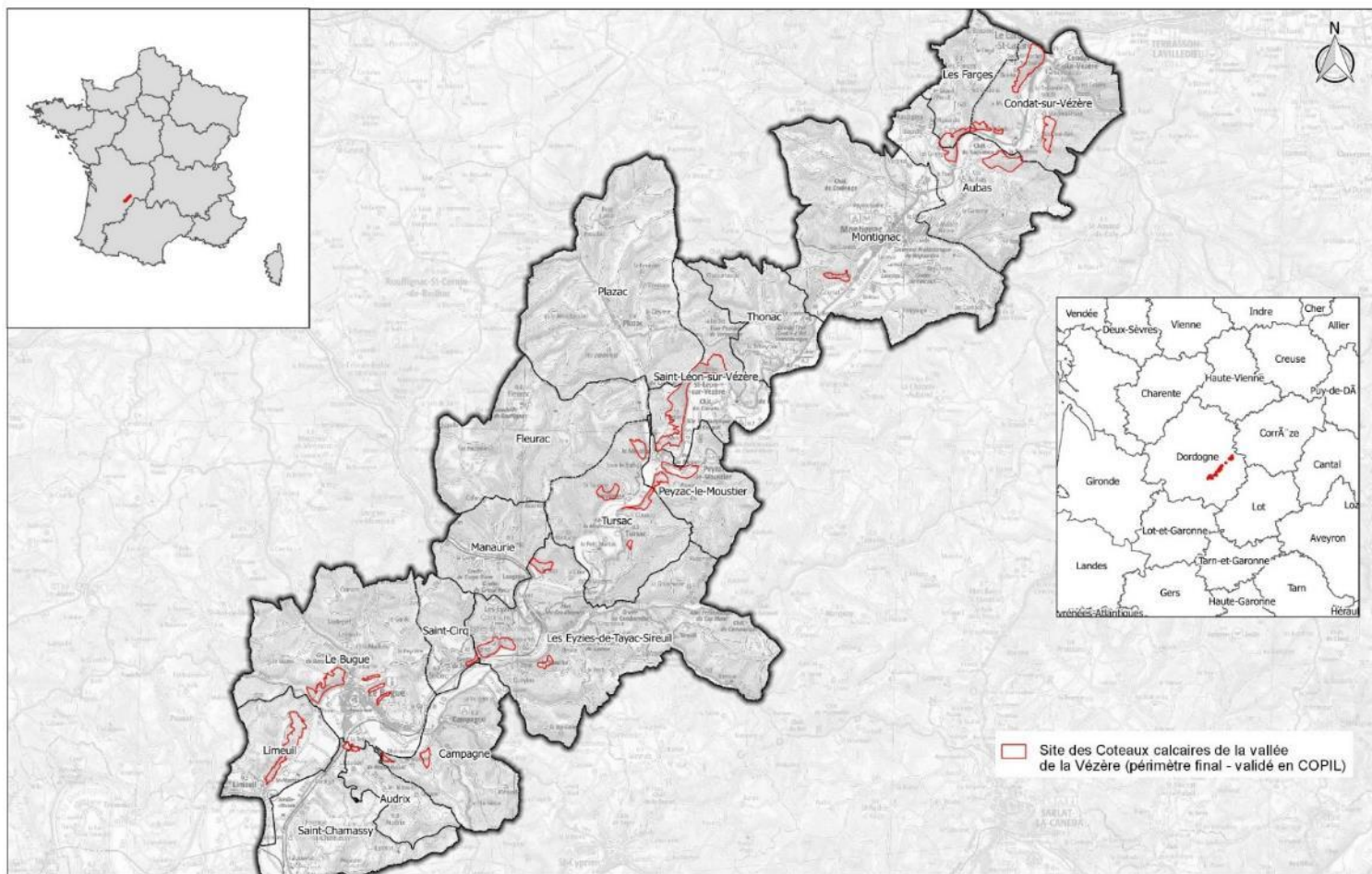




Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

RAPPEL DU DOCOB

Périmètre du site Natura 2000



- Communes : 13
- Surfaces : 790,75 ha

Localisation du site

Source des données : DREAL Aquitaine
Fond cartographique numérique : BD SCAN1000® IGN®

Réalisation : Agence MTD

Date : 11/10/2017 Echelle : 1/120000



Enjeux sur le site : 12 HIC



Pelouse sèche



Tonsures annuelles



Lande à Genévriers



Prairie de fauche

Habitats ouverts
et semi-ouverts



**Dalles rocheuses à
orpins**



Source pétrifiante



**Grotte non
exploitée par le
tourisme**



**Végétation des
parois rocheuses**

Habitats rocheux



Hêtraies



**Forêt de pente à
Tilleul à grandes
feuilles**



Chênaies vertes



**Forêt alluviales à
Aulne et Frêne**

Habitats forestiers





Enjeux sur le site

- Plusieurs EIC
 - Chauves-souris (chiroptères)
 - Damier de la Succise
 - Azuré du Serpolet
- Autres enjeux liés aux milieux / habitats naturels et aux espèces :
 - Reconquête paysagère (espaces en déprises / visibilité falaises)
 - Flore/Faune (espèces protégées ou patrimoniales)





Animation du site Natura 2000

BILAN DE L'ANIMATION 2020-2021 (EN COURS)



Les missions d'animation du site N2000

- Information et communication sur les mesures de gestion
 - Phase de mise en œuvre des MAEC
 - Phase de mise en œuvre des Contrats N2000
 - Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence
 - Préparation et animation des comités de pilotage
 - Rédaction des bilans d'animation annuel
- 



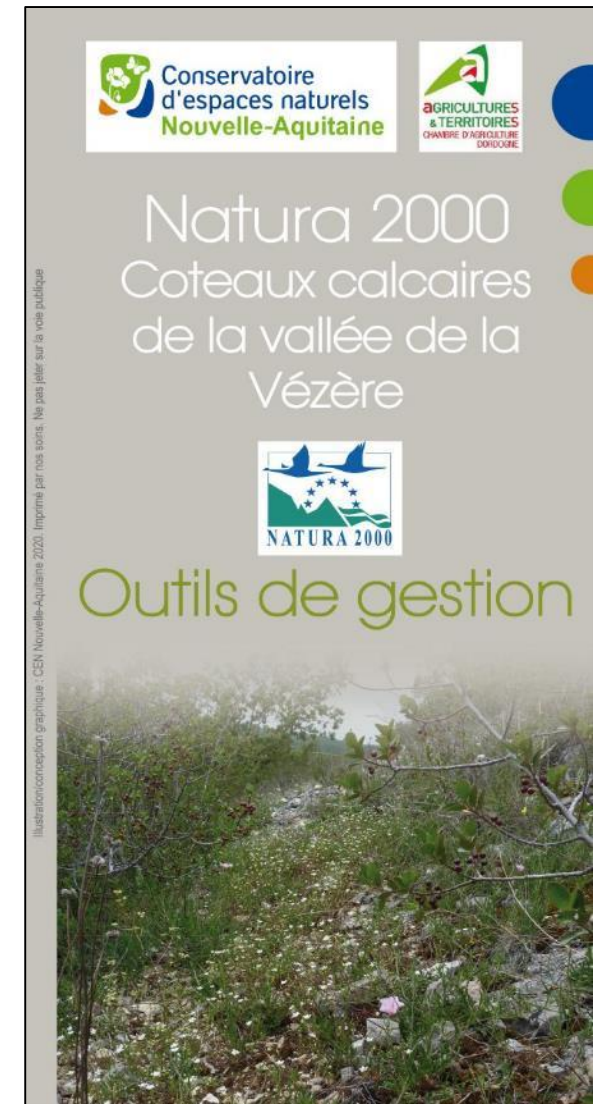
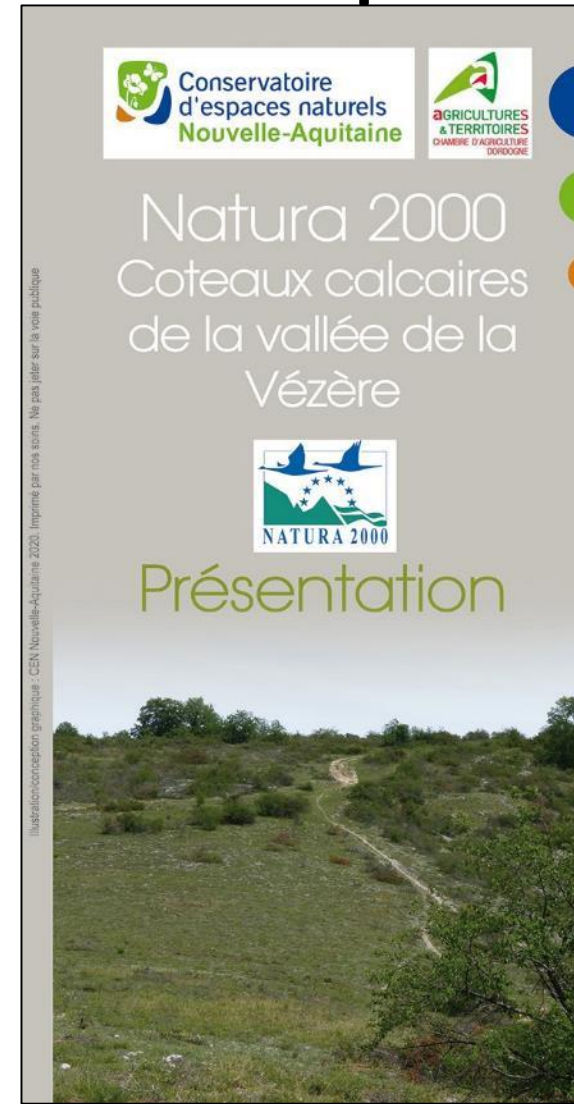
Informier et kommunizieren

- Objectif de la mission :
 - Informer
 - Communiquer
 - Sensibiliser
- ... particulièrement sur le site et le dispositif Natura 2000



Informier et communiquer

- Actualisation graphique des 2 plaquettes
 - Présentation
 - Outils de gestion
- Impression par la CCVH
- Diffusion : animation, réunions, tenu de stand (ex : fête du GSFVV), courrier propriétaire,...



Informier et communiquer

- Conception Flyer au format A5 (demande issue du précédent COPIL)
- Diffusion :
 - journal d'information CCVH (Empreintes n°6)
 - sites internet CCTPNTH et CCVH (pages dédiée Natura 2000)



Informier et communiquer

- Page dédiée Natura 2000 sur les sites Internet CCTPNTH et CCVH
 - <https://cc-terrassonnais-thenon-hautefort.fr/fr/rb/544312/les-coteaux-calcaires-de-la-vallee-vezere>
 - <https://www.cc-valleedelhomme.fr/environnement/site-natura-2000/>
- Création site Internet dédié : www.coteaux-calcaires-vallee-vezere.fr
 - Accueil : page d'accueil, contact, actualités
 - Natura 2000 : généralité sur le réseau N2000
 - Le site : localisation du périmètre du site,
 - Gestion du site : présentation des outils de gestion
 - Incidence : la démarche d'évaluation des incidences au titre de N2000
 - Téléchargements : téléchargements des ressources bibliographiques
 - Contactez-nous : formulaire de contact





Informier et communiquer

- Organisation d'une animation grand public en partenariat avec PIP / AFPL le Randal / Echappé pastorale / Club CO
 - Quand : 10/10/2020
 - Où : Escaleyrrou (Aubas)
 - Sujet : pastoralisme au service d'un patrimoine naturel et paysager remarquable
 - Inscrite au programme de la 1^{ère} fête du GSFVV
- Tenue de stand lors des 2 éditions « Fête du GSFVV »





Evaluation des incidences au titre de N2000

- Article 6 de la Directive HFF: « tout plan ou projet susceptible d'affecter ce site de manière significative, [...] fait l'objet d'une évaluation appropriée de ses incidences sur le site eu égard aux objectifs de conservation de ce site »
- 3 listes recensant les plans, projets, manifestations et activités soumises à cette évaluation :
 - une liste nationale définit par l'Article R414-19 du code de l'environnement
 - une 1ère liste locale définit par l'Arrêté préfectoral du 30 mai 2011
 - Une 2ème liste locale définit par l'Arrêté préfectoral du 20 mars 2012





Evaluation des incidences au titre de N2000

- Objectif de la mission :
 - Assister les maîtres d'ouvrage de projet pour réaliser l'évaluation des incidences
- Sur la période 2020 – 2021 (à ce jour)
 - 7 sollicitations d'assistance de propriétaires privés (permis de construire)





Mettre en œuvre les outils contractuels de gestion

- Objectifs de la mission :
 - Assurer la conservation des habitats naturels et des espèces du site
 - Mettre en place des actions de gestion/restauration et des pratiques agricoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire cités dans le DOCOB
- 2 outils principaux :
 - Contrats Natura 2000 (forestiers ou ni agricole ni forestier)
 - Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)





Mettre en œuvre les outils contractuels de gestion

	Contrats Natura 2000 ni agricole ni forestier	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
<u>Objectifs:</u>	Financer des investissements ou des actions d'entretien non productifs visant à assurer le maintien ou le cas échéant, le rétablissement dans un état de conservation favorable des HIC et EIC	Accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le maintien ou le développement de pratiques favorables à l'environnement Mobiliser pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique
<u>Financement :</u>	Prise en charge 100% si porteur privé Prise en charge 80% si porteur public Co-financeurs: Etat, FEADER, Agence de l'eau)	Rémunérées sur la base des surcoûts et manques à gagner Co-financeurs principaux : Etat, Europe (second pilier PAC) et dans certains cas, les Agences de l'eau
<u>Pour qui ? :</u>	Propriétaire ou ayant-droit / Non agriculteur	Agriculteurs volontaires
<u>Où? :</u>	Sur des parcelles ni forestière ni agricoles sur lesquelles des HIC ont été identifiés	Sur des parcelles déclarées à la PAC
<u>Durée du contrat:</u>	5 ans sur la base du volontariat (en règle générale)	5 ans sur la base du volontariat (en règle générale)

Mise en œuvre des MAEC

1. Réponse à l'appel à projets MAEC lancé par la région Aquitaine en décembre 2020

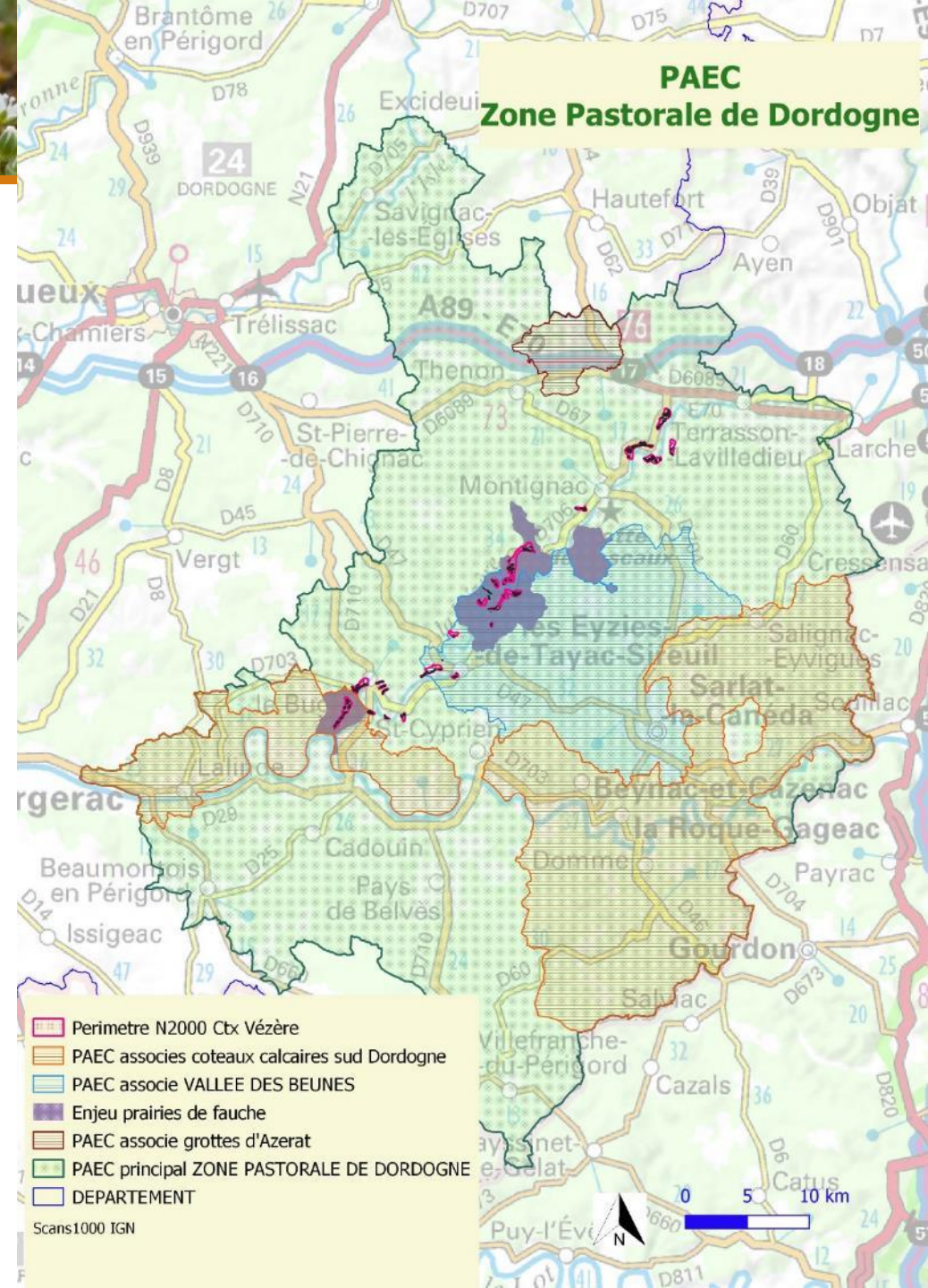
- Actualisation du PAEC AQ_ZPAS qui intègre le périmètre du site Natura 2000 des coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

Mesures proposées en 2021			
Code (RR_TTTT_MAEC)	Intitulé complet de la mesure	Opérations mobilisées (ex : HERBE03 + COUVER06...)	Montant (€/ha)
AQ_ZPAS_SHP1	Opération individuelle systèmes herbagers et pastoraux - maintien	MAEC SHP Ind.	58.29
AQ_ZPAS_HE01	Milieux ouverts - maintien de l'ouverture par gestion pastorale	HERBE_09	75.44
AQ_ZPAS_HE07	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j) avec absence de fertilisation	HERBE_06 (20 j.) + HERBE_03	165.32



Mise en œuvre des MAEc

- Périmètre du PAEc





Mise en œuvre des MAEc

2. Communication auprès des agriculteurs

- Information diffusée dans la lettre d'information « l'Agriculteur du Périgord Noir » de février 2021 et dans le journal l'Agriculteur du Périgord Noir
- Réunion d'information sur les MAEC le 31 mars 2021 aux Eyzies de Tayac : invitation par courrier postal à tous les agriculteurs ayant leur siège dans les communes du site Natura 2000 des Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère
- Réponse aux sollicitations





Mise en œuvre des MAEc

3. Réalisation de diagnostics d'exploitation et parcellaires et accompagnement des agriculteurs dans le montage des dossiers

- Diagnostics en avril-mai
- Engagement des agriculteurs avant le 15/05, au moment des dossiers PAC

4. Appui administratif et technique dans le suivi du dossier

- Réalisation de plans de gestion
- Appui au remplissage des cahiers d'enregistrement
- Réponse aux questions administratives et techniques en cours de contrat



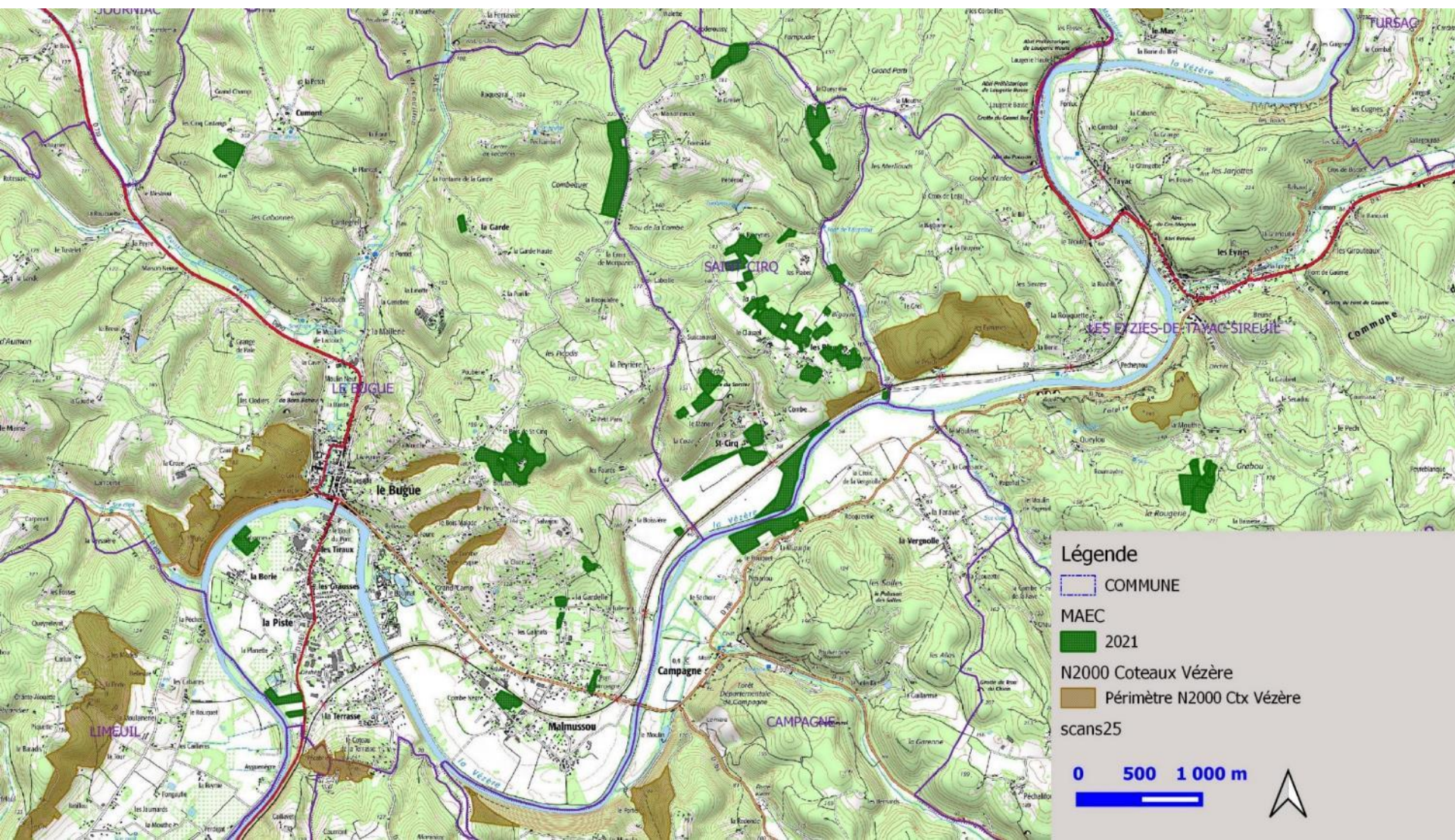
Mise en œuvre des MAEc

Bilan des contractualisations MAEc 2021

- **92 ha engagés sur 2 exploitations, avec deux mesures :**
 - La mesure systèmes herbagers sur une exploitation d'élevage bovins extensive
 - La gestion pastorale sur des îlots composés d'une mosaïque de parcours plus ou moins boisées, avec présence de landes et de pelouses sèches.

COMMUNE	TERRITOIRE	SHP1	HE01	MONTANT
		58,26 € / ha	75,44 € / ha	
LE BUGUE	AQ_ZPAS	84,6		4 929 €
LES EYZIES DE TAYAC	AQ_ZPAS		7,6	576 €
TOTAL		84,6	7,6	5 504 €

Mise en œuvre des MAEc



Bilan des
contractualisations
MAEc 2021





Contribution à la préparation de la future programmation MAEC 2023-2027

Participation à un groupe de travail constitué par la région NA et la DRAAF

- Objectifs :
 - établir un bilan de la programmation 2013-2020
 - définir des objectifs pour la future programmation
 - d'établir des propositions de mesures adaptées aux enjeux des territoires

Contribution en plusieurs étapes

- Réponse à un questionnaire en ligne
- Animation de réunions avec d'autres opérateurs du département
- Partage des résultats avec les opérateurs à l'échelon régional, amendement du projet
- Participation à 3 réunions régionales

Contributions rassemblées dans un document régional

Transmises au national en avril 2021 pour l'élaboration du plan stratégique national

Adoption du PSN en 2022 par l'UE pour application en 2023



Mise en œuvre des Contrats N2000

Prise de contact avec les propriétaires et ayants droits

- Copil n°2 => Décision d'informer les propriétaires par courrier :
 - ciblage des parcelles abritant des HIC : environ 170 sélectionnées
 - identification des propriétaires et ayants-droits
 - vérification/correction par les différentes communes
- Avril 2021 : **120 courriers** envoyés, co-signés Présidents Communautés de communes et Maires



Mise en œuvre des Contrats N2000

Bilan des prises de contact avec les propriétaires et ayants droits

- 5 retours spontanés (téléphonique ou courrier) de propriétaires privés
- 1 rencontre provoquée avec propriétaire public

Commune	Type propriétaire	Résultats des échanges	Perspectives
Le Bugue	propriétaire privé	Pas intéressé par N2000	-
Le Bugue	propriétaire privé	Intéressé par N2000 Ne souhaite pas porter de Contrat	-
Les Eyzies	propriétaire privé	Intéressé par N2000 Rencontre sur site réalisée Possibilité de portage d'un Contrat	Etudier la faisabilité d'un Contrat Montage et proposition de Contrat
Tursac	propriétaire privé	Intéressé par N2000 Ne souhaite pas porter de Contrat	-
Saint-Léon-Sur-Vézère	propriétaire privé	Intéressé par la démarche N2000	Propriétaire à relancer en 2022
Saint-Léon-Sur-Vézère	propriétaire public (commune)	Rencontre M. Le Maire Possibilité de portage d'un Contrat	Etudier la faisabilité d'un Contrat Montage et proposition de Contrat

- 2 propriétaires intéressés

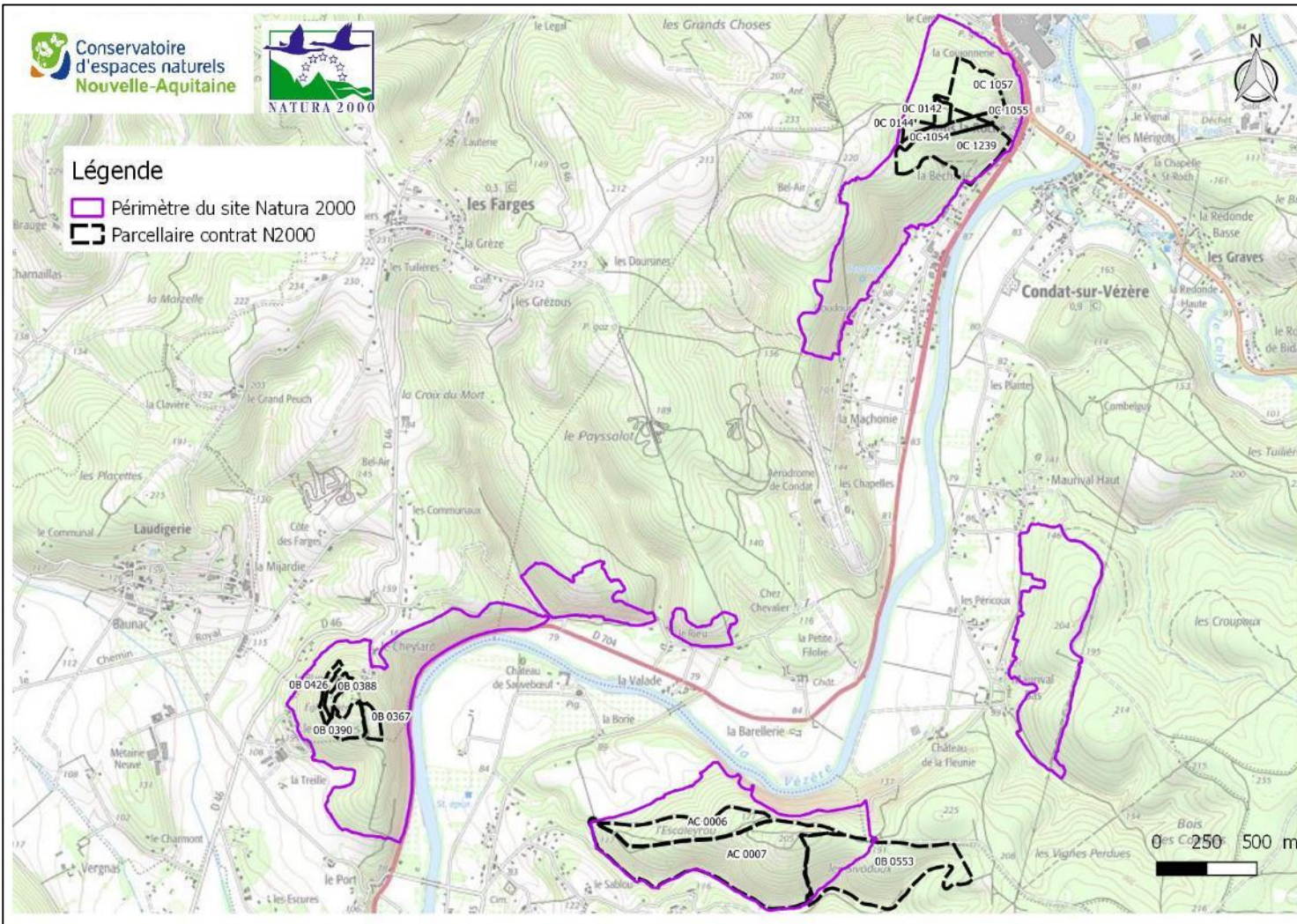


Mise en œuvre des Contrats N2000

Montage contrat N2000 - AFPL le Randal

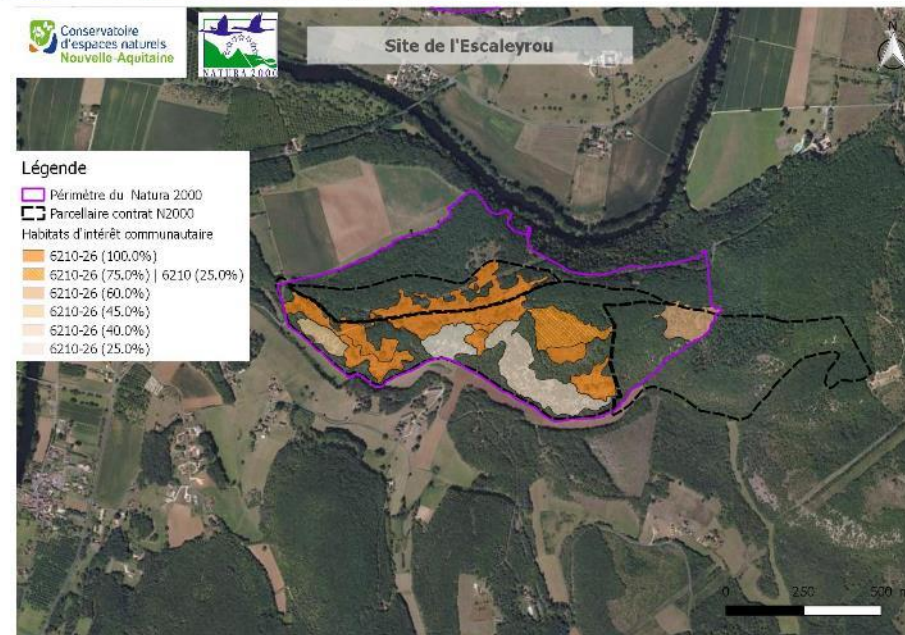
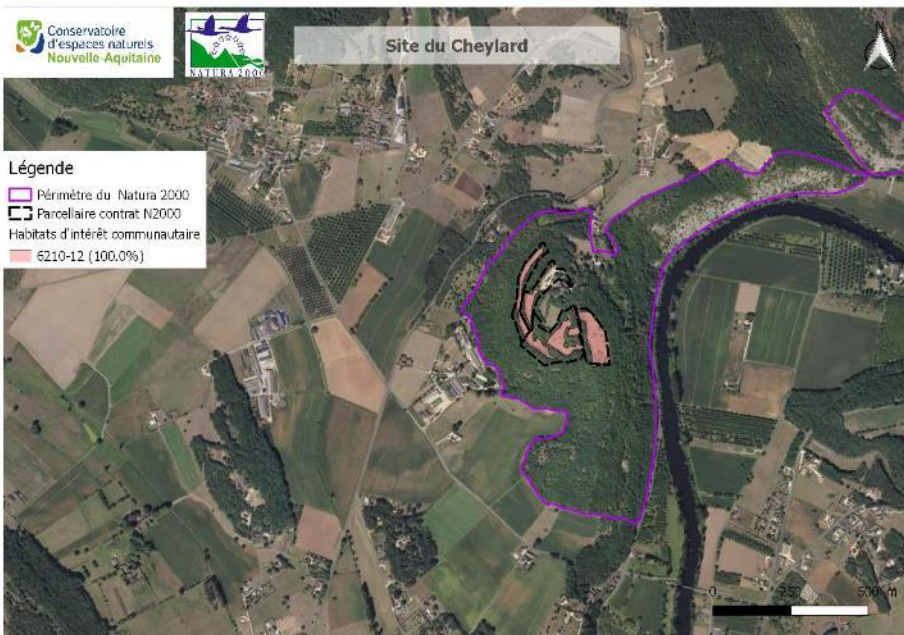
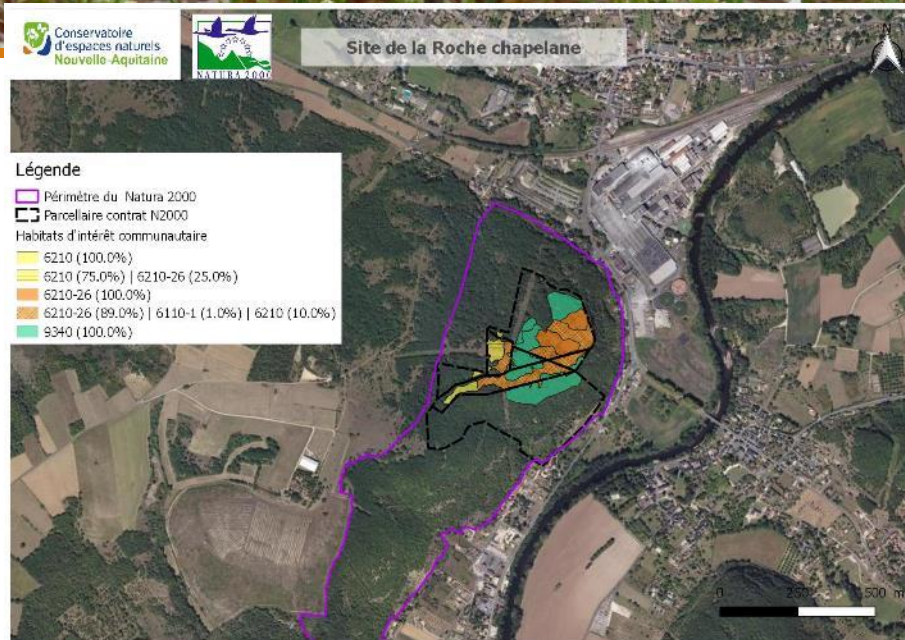
- Fin 2019 : émergence du contrat N2000 ni ni
- Janvier à juillet 2020 : Montage du contrat (Diagnostic parcellaire, CERFA, demande devis,...) pour 3 ans
- 2021 : Demande avenant temporel et financier pour 2 ans supplémentaires de mise en œuvre

- Portage : AFPL Le Randal
 - 3 secteurs concernés :
 - la Roche chapelane,
 - l'Escaleyrou,
 - le Cheylard
 - 3 communes (14 parcelles)
 - Environ 30 ha de HIC
 - Actions mobilisées :
 - N03Ri : Entretien par pâturage
 - N03Pi : Equipements pastoraux
 - Durée 5 ans (2020 – 2024)
- 



- Portage : AFPL Le Randal
- 3 secteurs concernés :
 - la Roche chapelane,
 - l'Escaleyrou,
 - le Cheylard
- 3 communes (14 parcelles)
- Environ 30 ha de HIC
- Actions mobilisées :
 - N03Ri : Entretien par pâturage
 - N03Pi : Equipements pastoraux
- Durée 5 ans (2020 – 2024)





- Portage : AFPL Le Randal
- 3 secteurs concernés :
 - la Roche chapelane,
 - l'Escaleyrou,
 - le Cheylard
- 3 communes (14 parcelles)
- Environ 30 ha de HIC
- Actions mobilisées :
 - N03Ri : Entretien par pâturage
 - N03Pi : Equipements pastoraux
- Durée 5 ans (2020 – 2024)



Mise en œuvre des Contrats N2000

Mise en œuvre technique du contrat - AFPL le Randal

- Saisons 2020 et 2021
 - Pâturage ovins
 - Achats équipements pastoraux
 - Mise en place d'un parc fixe

- Actions mobilisées :
 - N03Ri : Entretien par pâturage :
 - Prestation de pâturage ovins (Las oelhas del Randal / Echappé pastorale)
 - N03Pi : Equipements pastoraux
 - Filets mobiles
 - Citernes à eau sur remorque
 - Postes photovoltaïques
 - Bacs abreuvement
 - Installation parc fixe
- 





Participation aux démarches locales

- Objectifs de la mission :
 - Assurer la prise en compte des enjeux du site Natura 2000 dans les plans et programmes
 - Faire le lien entre le dispositif Natura 2000 et les projets mis en œuvre sur le territoire
- Echanges réguliers avec le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire
 - dégagements de falaises (certaines falaises en N2000)
 - volonté de prise en compte des éléments de patrimoine naturel
- Signature d'une convention de partenariat entre le PIP et la CEN NA



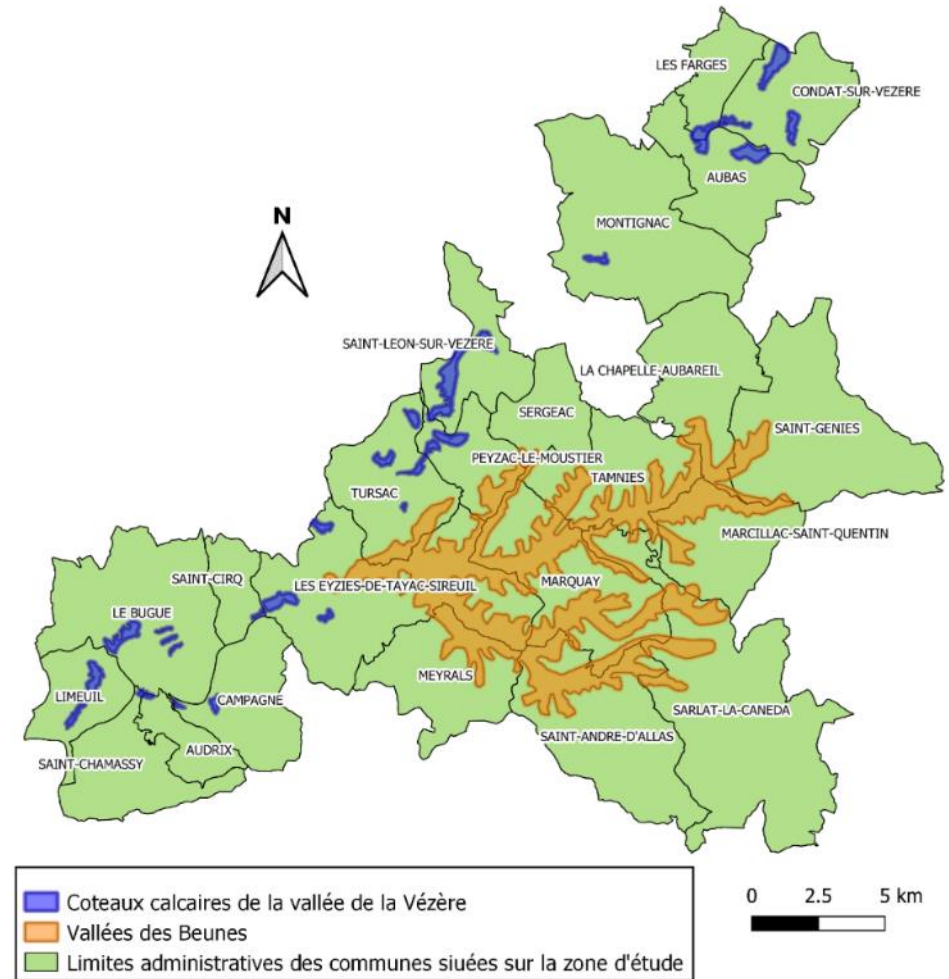


Animation du site Natura 2000

AUTRES PROGRAMMES/PROJETS EN LIEN AVEC NATURA 2000

Amélioration des connaissances – AAP DREAL NA

- Appel à projet de la DREAL NA sur l'amélioration des connaissances sur les sites Natura 2000
- Réponse du CEN NA en partenariat avec le CDS 24 sur un volet chauves-souris





Amélioration des connaissances – AAP DREAL NA

- Sur le site des « Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère »
 - Recherche de gîtes épigés (= bâtis)
 - Bâtiments publics (églises, mairies, écoles etc..)
 - Bâtiments privés
 - Prospections des ouvrages d'art

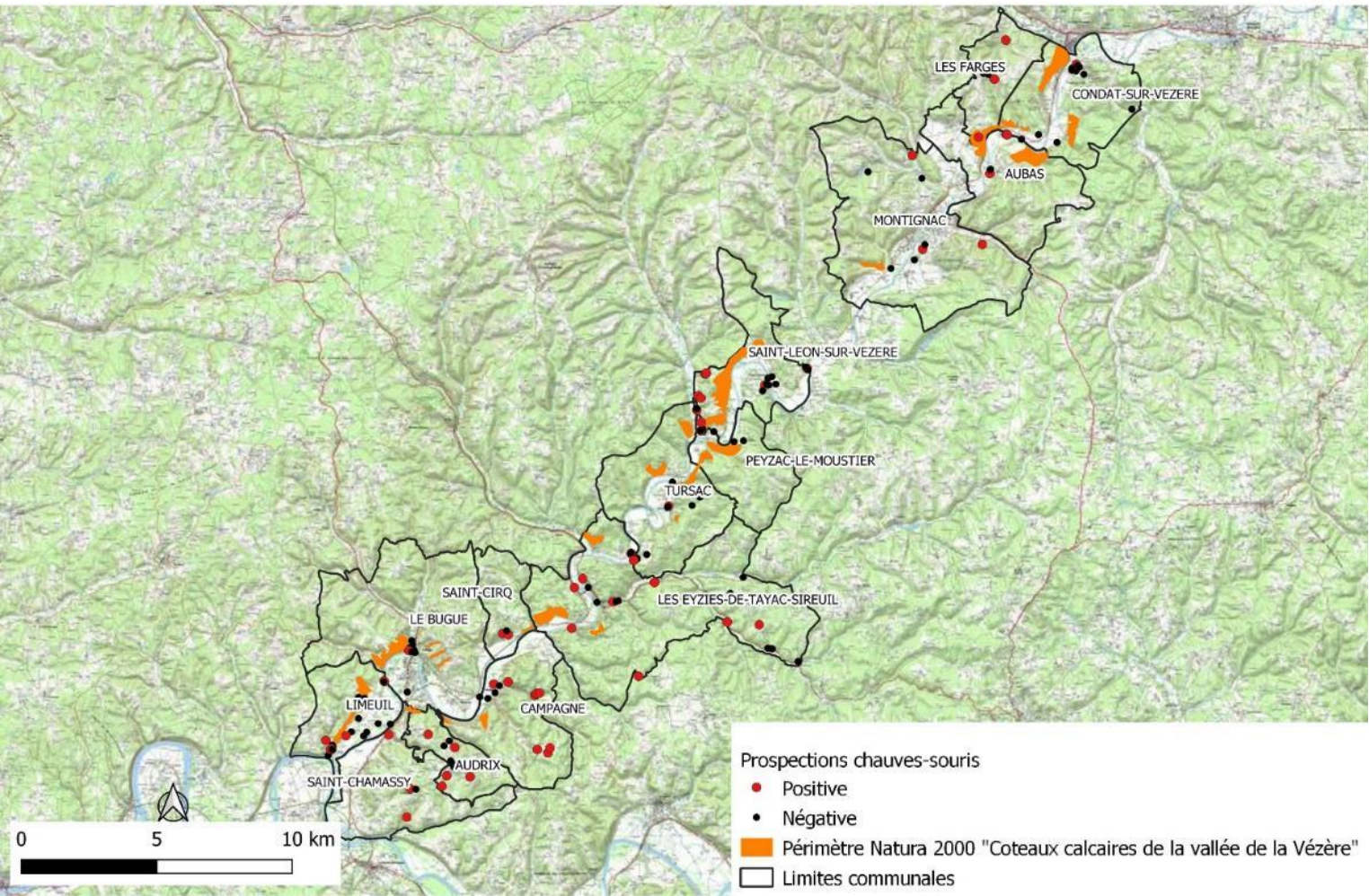




Amélioration des connaissances – AAP DREAL NA



Localisation des sites à chiroptères prospectés



- 133 sites épigés prospectés
- 12 ponts
- + autres sites

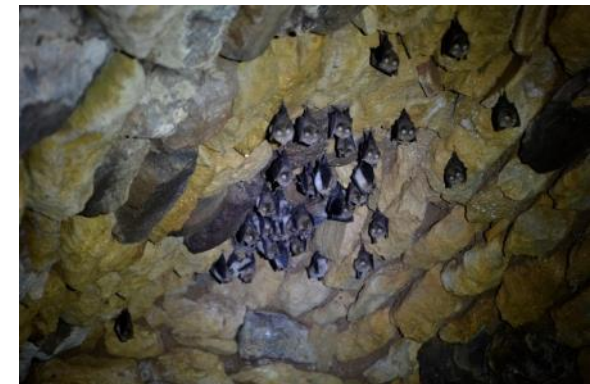
Typologie de sites	Nombre
bâti-autre ou non connu	3
bâti-bardages, lambris en façade	3
bâti-cave	10
bâti-combles, grenier	21
bâti-grange, remise	42
bâti-intérieur	29
bâti-linteau	1
bâti-toiture	4
bâti-volets	2
église, chapelle	18
pont	12
souterrain artificiel autre	3
arbre-tronc creux (vieillessement)	1
grotte, gouffre (cavité naturelle)	12
mine, carrière, champignonnière	12
Total	173



Amélioration des connaissances – AAP DREAL NA

- 1832 chauves-souris recensées (dont 1210 dans un même site)
- Faible diversité en espèces :
 - 6 espèces sur les 24 connues à ce jour en Dordogne
 - Championne: le Petit Rhinolophe (sans surprise, anthropophile par excellence)

Espèce	Effectif
<i>Chiroptera sp.</i>	1257
<i>Myotis emarginatus</i>	2
<i>Myotis nattereri</i>	1
<i>Pipistrellus sp.</i>	148
<i>Plecotus auritus</i> / <i>Plecotus austriacus</i>	3
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	103
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	318





Amélioration des connaissances – ABC CCVH

- Appel à projet publié par l'OFB pour la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)
- CCVH en partenariat PIP => lauréat de l'AAP sur l'ensemble de l'intercommunalité

Les grandes lignes du projet

(issues du COPIL n°1 du 22/10/2021)

- synthèse des connaissances naturalistes sur le territoire
- inventaires complémentaires sur 8 groupes d'espèces
- cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire
- sensibilisation des acteurs à la biodiversité
- outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités
- Permet de faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion.

Amélioration des connaissances – ABC CCVH



Flore vasculaires (plantes à fleurs, fougères & conifères)



Oiseaux (nicheurs, hivernants, migrants)



Reptiles (Serpents, Lézards, Tortues)



Amphibiens (Grenouilles, Crapauds, Tritons...)



Rhopalocères
(Papillons de jour)



Orthoptères (Criquets, Sauterelles, Grillons, Cigales)



Odonates (Libellules & Demoiselles)



Chiroptères (Chauves-souris)



Animation du site Natura 2000

POURSUITE DE L'ANIMATION POUR 2022 ET PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR



Poursuite de l'animation

- 18 janvier 2022 : Fin du marché public d'animation
- D'ici là :
 - Poursuite des missions d'animation (PAEc, Contrat N2000,...)
 - Rédaction du Bilan d'animation 2021
 - COPIL n°4



Merci de votre attention



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Territoire

